



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 20.06.2025

Avec le prochain hôtel d'entreprises ARGILA à Mouans-Sartoux, le futur prend racine

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, la mairie de Mouans-Sartoux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ont officialisé, ce jeudi 19 juin 2025, le démarrage des travaux du futur Hôtel d'Entreprises ARGILA au cœur du parc d'activités de l'Argile à Mouans-Sartoux.

Situé au cœur du parc d'activité de l'Argile, l'Hôtel d'Entreprises ARGILA entend répondre à un besoin de locaux professionnels dans les Alpes-Maritimes, où le foncier dédié aux activités économiques représente moins de 1% du territoire départemental. L'opération, d'un montant de 14,8 millions d'euros, vise à offrir aux entreprises locales et créateurs d'activité des espaces modernes, flexibles et adaptés à leur croissance, tout en favorisant la création d'emplois.

Pensé pour accueillir une diversité d'activités (industrie, services tertiaires supérieurs, commerce de gros, construction et services aux particuliers), l'hôtel d'entreprises Argila, composé de 4 4000m² d'ateliers répartis en 5 locaux, 1800m² de bureaux modulables et 500m² de locaux partagés, proposera des espaces adaptés à la fois aux entreprises en développement du parc et aux nouvelles implantations.

L'architecture, confiée à l'équipe Atelier Festino Architectes, Oh!som Architectes, TPFI et Cabiaux paysagiste, met l'accent sur l'intégration paysagère et environnementale grâce au toit végétalisé, des terrasses panoramiques et des brise-soleil orientables.

Le chantier d'une durée de 21 mois permettra une livraison du bâtiment à la fin du 1^{er} trimestre 2027 au sein d'une parcelle de plus 14 000 m², comprenant 141 places de parking, dont 62 en sous-sol.

Pour Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur : « Cette opération collaborative avec la mairie de Mouans-Sartoux et la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse permet de proposer aux entreprises les conditions optimales pour se développer sans quitter le territoire ».

Pierre Aschieri, maire de Mouans-Sartoux , Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse: « L'installation de l'hôtel d'entreprises Argila, portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, témoigne du dynamisme de la zone d'activité de l'Argile. Elle contribue à renforcer le tissu économique local et à ancrer durablement les emplois sur le territoire. »

Jérôme Viaud, président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse : « En tant que Président de la CAPG, notre rôle est d'accompagner les dynamiques économiques du territoire aux côtés de nos partenaires. Ce projet, porté par la CCI dans le cadre de ses missions d'intérêt économique général, répond à un besoin identifié en matière d'offre immobilière d'entreprise»

Contacts Presse :

Communauté d'Agglomération Pays de Grasse : Muriel Courche 04 97 05 22 03 mcourche@paysdegrasse.fr

CCI Nice Côte d'Azur : Catherine Jacques 04.93.13.73.96 catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Mairie de Mouans Sartoux : Corinne Brun Corinne.brun@mouans-sartoux.net



De gauche à droite : Marie-Louise GOURDON, Jean-Pierre SAVARINO, Pierre ASCHIERI, Jérôme VIAUD

Contacts Presse :

Communauté d'Agglomération Pays de Grasse : Muriel Courche 04 97 05 22 03 mcourche@paysdegrasse.fr

CCI Nice Côte d'Azur : Catherine Jacques 04.93.13.73.96 catherine.jacques@cote-azur.cci.fr

Mairie de Mouans Sartoux : Corinne Brun Corinne.brun@mouans-sartoux.net